

## LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

### - OUVERTURE DE COMPTE PROFESSIONNEL ET ENTREPRISE -

Veillez trouver ci-dessous la liste des pièces justificatives obligatoires à fournir lors de votre rendez-vous pour ouvrir un compte.

**En tant qu'entreprise individuelle** vous devez fournir les documents suivants :

- Justificatif d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (Facture EDT/OPT, Certificat de résidence, etc.)
- Extrait du Registre du Commerce et des Sociétés de moins de 3 mois OU Contribution des patentes (DICP) OU Carte professionnelle CAPL ou Licence de pêche
- Attestation du N° de TAHITI (ISPF) récent
- 3 derniers relevés de compte (si vous êtes déjà client d'une autre banque)
- 3 dernières déclarations de chiffre d'affaires ou 3 derniers bilans (sauf nouvelle activité)

**En tant que représentant légal d'une entreprise de type personne morale** vous devez fournir les documents suivants :

Pour la société

- Originaux ou copies des derniers statuts à jour, paraphés, datés et certifiés conformes à l'original par les représentants légaux
- Sauf si spécifié statutairement, le PV de l'AG certifié conforme par les représentants légaux stipulant les pouvoirs des représentants légaux
- Un extrait Kbis récent (- 3 mois)
- Attestation du N° de TAHITI (ISPF) récent
- Si la société est déjà en activité, les documents comptables des 2 dernières années (bilans, rapports CAC...)

Pour chaque signataire de la société (représentant légal et mandataire)

- Justificatif d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (Fact. EDT/OPT; Certificat de résidence)

Pour chaque bénéficiaire effectif de la société (associé à partir de 25% du capital social)

*Si c'est une personne physique :*

- Justificatif d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (Fact. EDT/OPT; Certificat de résidence)

*Si c'est une personne morale :*

- Originaux ou copies des derniers statuts à jour, paraphés, datés et certifiés conformes à l'original par les représentants légaux
- Un extrait Kbis récent (- 3 mois)
- Un justificatif de la liste de ses associés et de la répartition du capital